

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10
On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS
 Annonces, la ligne. 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 es annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbré-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 JUILLET

La fédération des communes

Le *Radical* est enchanté de l'idée du banquet du 14 juillet et donne indirectement au Conseil municipal de Paris un conseil qui sera certainement entendu et compris : « Le Conseil municipal de Paris regrettera, sans doute, de ne pas avoir ce jour-là, à sa tête, un maire élu pour accueillir les autres maires élus; nous espérons néanmoins qu'il offrira aux maires de France une fête municipale. L'Hôtel de Ville ne peut pas rester étrangère à une solennité qui sera, par quelques côtés, une fédération des libres communes françaises. »

Le mot est lancé. On revient ainsi à ce vieux projet qui avait germé dans quelques cerveaux franc-maçons, et c'est M. le président du conseil qui a conservé cette maladie cérébrale et l'a communiquée au Président de la République.

Ne se souvient-on pas en effet d'une fantaisie qui passa, l'an dernier, par la tête du Conseil municipal de Paris? On avait décidé de convoquer à Paris un congrès des communes. Chaque Conseil municipal de France avait été invité à nommer des délégués et à les envoyer à Paris. Ce qui se ferait au congrès, on ne le disait pas clairement. L'opinion publique supposait, non sans quelque apparence de raison, qu'on y discuterait sur autre chose que la pluie et le beau temps. Les juristes, d'autre part, firent remarquer qu'une pareille réunion était interdite par les lois. Il y eut des protestations. Le gouvernement était un peu embarrassé jusqu'au jour où il apprit que l'idée du Conseil municipal rencontrait fort peu de faveur en province. Cette information lui donna subitement du courage. Il interdit le congrès; le Conseil municipal de Paris protesta un peu, mais il se résigna. Il se doutait bien que M. Tirard ne resterait pas éternellement président du conseil. On pouvait attendre des jours meilleurs.

Ces jours sont arrivés. M. Floquet, président du conseil, est peint en bronze; mais son caractère est en carton pâte. D'ailleurs, l'idée du conseil n'était point pour lui déplaire, pour peu qu'il sentit encore bouillonner en sa poitrine un ferment de son vieux levain révolutionnaire. D'un autre côté, approuver une violation de la loi ou la laisser passer sans mot dire est un peu délicat pour un président du conseil. Il fallait découvrir un moyen de donner satisfaction en apparence à la loi, en réalité au Conseil municipal. M. Floquet a cherché, il a trouvé le banquet du 14 juillet.

Oh! certes, on n'organise pas le congrès des communes, on ne prononce même pas le mot. On invite les maires à dîner. Quoi de plus simple, de plus légitime! Pensez-vous que les maires radicaux ou républicains profiteront de leur réunion à Paris et du voisinage des conseillers municipaux de la capitale, pour s'entendre avec eux? Il faut avoir un esprit bien méchant pour faire de telles suppositions. M. Floquet est un homme candide. Il n'a point un instant songé à cela. S'il arrive qu'une ou plusieurs réunions aient lieu, M. Floquet répondra que ce n'est point son affaire de savoir ce qui sera dit.

Il ne saurait défendre aux maires de passage à Paris de voir leurs amis. Aucune loi ne défend cela. Si sur la porte d'une salle on écrivait *Congrès des communes*, M. Floquet saurait bien montrer que sous son consulat tout le monde doit se conformer à la loi; mais, soyez tranquilles, on n'écrira rien sur la porte, et si on demande à M. Floquet ce qui se passe derrière cette porte, il vous répondra avec sérénité: « Je l'ignore, mais je suppose que ce sont des amis en train de converser sur leurs affaires privées. Vous savez qu'en province, on est plus ou moins cousins, et vous n'ignorez pas que la République protège la famille. »

Voilà comme avec un peu d'adresse on arrive à contenter tout le monde, sauf peut-être ceux qui voient clair, mais ceux-là sont en si petit nombre qu'on peut vraiment les qualifier de quantité négligeable.

LA COMMISSION DU BUDGET

Samedi, la commission du budget a été élue:

- 1^{er} bureau. — MM. Maurice Faure, Ger-ville-Réache et Blatin, favorables.
- 2^e bureau. — MM. Ribot, Monis, Leroy (Arthur), favorables.
- 3^e bureau. — MM. Jamais, Bastide, Sabatier, hostiles.
- 4^e bureau. — MM. Leygue, Andrieux, Compayré, hostiles.
- 5^e bureau. — MM. Ménilon, Salis, Lacroix.
- 6^e bureau. — MM. Jules Roche, Steenackers, Rouvier.
- 7^e bureau. — MM. Fernand Faure, Yves Guyot, Lalande.
- 8^e bureau. — MM. Albert Ferry, Maret, Dubost, favorables.
- 9^e bureau. — MM. Baïhaut, Sarrien, Viger, hostiles.
- 10^e bureau. — MM. Casimir Périer, Cha-vois, Raynal, hostiles.
- 11^e bureau. — MM. Gomot, Félix Faure, Saint-Prix, transactionnaires.

C'est la commission des Girondins: on l'a ainsi baptisée non point seulement parce qu'elle compte cinq députés de la Gironde, mais parce que, composée d'opportunistes hostiles à M. Peytral — à part deux ou trois membres, — elle paraît décidée à capituler, c'est-à-dire à s'entendre avec le gouvernement pour instituer un budget de conciliation. Aucun membre de la droite ne figure dans la commission; tous ont voté avec discipline contre les candidats radicaux partisans du budget Peytral et chacun a protesté contre le troisième budget d'expédients, contre les augmentations d'impôts, contre le gaspillage de nos finances par la République.

LA CHAPELLE LOUIS XVI

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement de l'Autriche-Hongrie a protesté contre le vœu idiot du Conseil municipal de

Paris, tendant à la démolition de la Chapelle Expiatoire.

Trop pusillanime pour prendre résolument et sans ambage la défense du droit et des convenances internationales, M. Floquet a pris une mesure qui ne contentera personne. La chapelle ne sera pas démolie, malgré le vœu du Conseil, mais dans le but de lui ôter son véritable caractère, elle s'appellera désormais chapelle Louis XVI.

En d'autres termes, le gouvernement de la République déclare au gouvernement autrichien que ceux qui ont assassiné la fille et le gendre de l'empereur d'Autriche n'ont rien à expier.

Eh bien! n'en déplaise au sieur Floquet pour l'histoire et pour le peuple, le monument funèbre élevé en commémoration de la mort des martyrs royaux, restera la Chapelle Expiatoire.

Le mariage du duc d'Aumale

Depuis plusieurs jours déjà, quelques feuilles parisiennes parlaient plus ou moins clairement d'un projet de mariage du duc d'Aumale. Certains sont allés jusqu'à prétendre que ce projet était fort désagréable à M. le Comte de Paris, et la dépêche que nous avons publiée vendredi donnait raison à ces appréciations. Il ne nous avait pas convenu d'accueillir ces racontars; mais aujourd'hui nous n'avons plus les mêmes motifs pour nous abstenir, et nous emprunterons au *Figaro* les principaux passages que cette feuille a consacrés à M^{me} de Clinchamp:

« M^{me} de Clinchamp, dont il est beaucoup parlé, en ce moment, dans la presse, on ne sait pour quelle cause, est, à coup sûr, une personnalité mondaine des moins connues et à propos de laquelle il a été raconté le plus d'erreurs.

» Sa vie, toute de travail et de dévouement auprès de la maison d'Orléans, s'est passée surtout en exil.

» La comtesse Berthe de Clinchamp appartient à une ancienne famille française

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE VI
 Sur les hauteurs d'Allonnes

(Suite)
 Après quelques heures données au recueillement et à la prière, Louis Duparc vint s'entretenir à voix basse avec le prêtre, puis il appela ses amis, sortit de la maison et alla s'asseoir avec ses trois compagnons dans une grange, loin de toute oreille indiscreète. La pluie venait de cesser.

— Mes amis, dit Louis, il faut maintenant nous séparer. Nous avons rempli tous nos devoirs envers M^{lle} Rosa Marival et je vous en remercie de tout mon cœur, mais à présent d'autres devoirs m'appellent loin d'ici.

— Que voulez-vous dire? demanda Lheureux, surpris et déjà effrayé à la pensée de retourner sur les eaux.

— Je veux dire, mon cher Lheureux, qu'il faut que j'aille à la recherche de ma mère et de ma fiancée, c'est-à-dire à la poursuite...

— Da la Barque rouge, murmura Beaudrillard.

— Oui, mon ami, de la Barque rouge et de Raimbault Marival.

Lheureux parut de plus en plus troublé.

— Et M^{lle} Rosa, murmura-t-il, que deviendra-t-elle?

— Précisément, mes amis, je voulais vous demander le service de veiller sur elle et de prendre, avec le bon prêtre, à qui je viens de parler, toutes les dispositions nécessaires pour les obsèques...

— Très volontiers, je m'en charge, s'écria Lheureux que cette mission rassura pleinement. Vous pouvez être sûr que tout sera bien fait. Je connais le maire et le curé de la paroisse...

Louis se leva. Une résolution énergique se lisait sur son visage.

— Adieu, mes amis, dit-il, si je ne vous revois pas, recevez encore une fois mes remerciements et mes adieux. Il n'a pas tenu à vous, je le sais, que mon bonheur ne se réalisât hier.

Il tendit sa main à ses compagnons. Lheureux la serra avec force. Beaudrillard la repoussa maussadement.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda Louis, étonné.

Symphorien éclata tout d'un coup et sa forte voix se fit entendre au loin.

— J'ai, s'écria-t-il, que je ne suis pas content envers vous; vous avez douté de mon amitié!...

— Comment, mon ami?

— Croyez-vous donc que je vous laisserais aller seul à la poursuite de ce Raimbault; seul en votre bateau, seul au milieu de dangers de toute nature? Vous me croyez donc bien égoïste?

Louis ne savait comment s'excuser ni comment calmer son ami.

Celui-ci reprit avec une énergie croissante:

— Non! non! j'irai avec vous si vous ne me repoussez pas, nous partirons ensemble, nous irons ensemble à la recherche de cet homme qui a noyé notre vieille amie et qui emmène dans sa barque votre fiancée, peut-être, et votre mère! J'ai, d'ailleurs, une dette à régler avec lui. Il s'est moqué de moi, hier, en me laissant à la fenêtre et en fuyant avec M^{lle} Rosa. Si j'avais eu plus de présence d'esprit, je serais descendu le premier et notre amie vivrait encore... Mais patience, je retrouverai ce misérable et je le jetterai à l'eau comme un chien!

Ayant ainsi parlé, Beaudrillard se rassit. Louis lui serra la main.

— Eh bien, oui, mon ami, dit-il avec émotion, j'ai eu tort de penser que vous préféreriez rester à terre plutôt que de me suivre dans une entreprise peut-être téméraire. Pardonnez-moi et venez, mais venez vite, car il est temps d'embarquer. Dieu nous aidera!

Puis, se tournant vers l'enfant:

— Et toi, Charlot, reprit-il, tu resteras avec M. Lheureux qui prévoindra ton père et te ramènera à lui. Viens m'embrasser, je n'oublierai jamais...

A ce moment, l'enfant pleura et se plaça résolument à côté de M. Beaudrillard.

— Non! non! cria-t-il, je ne partirai pas, je veux rester avec vous, moi aussi, dans le *Sagittaire*. C'est le bateau de M. Ducorail, il faut que je le garde, et puis... je vous aiderai... si je le peux.

Louis essaya vainement de le calmer et de lui faire entendre raison. A la fin, voyant qu'il était déterminé à les suivre, Beaudrillard se leva, l'enleva comme une plume dans ses bras robustes et l'embrassant:

— Allons, dit-il, c'est bien! Nous t'emmenons. M. Lheureux prévoindra ton père. Je me charge de toi. Tu es un bon enfant! Et maintenant, c'est trop de temps perdu, Raimbault doit déjà être loin: en route!

— En route! cria joyeusement Charlot.

Un instant après, Lheureux rentra à la ferme, tandis que Beaudrillard et Louis, ayant demandé à Jean Michau quelques provisions de bouche, détachaient le *Sagittaire* et s'élançaient de nouveau sur les eaux.

Charlot avait repris le gouvernail.

— De quel côté faut-il aller? demanda-t-il au

des plus honorables que des revers de fortune avaient complètement ruinée.

Très jeune et déjà très remarquée par son intelligence et sa beauté, elle fut appelée en Angleterre auprès de la duchesse d'Aumale par M^{me} de Coeffier, sa tante, dame d'honneur de la duchesse.

Quand la maladie eût brusquement enlevé, le 6 décembre 1869, la duchesse d'Aumale, M^{me} de Clinchamp quitta Wood Norton avec sa sœur, et M^{me} de Coeffier fut attachée, sur la recommandation expresse de tous, à la princesse de Salerne, belle-mère du duc d'Aumale, qui habitait à ce moment le beau domaine de Chantilly.

Quant à sa sœur, elle entra au couvent; elle est aujourd'hui religieuse de Notre-Dame des Ursulines à Blois.

A la mort de la duchesse de Salerne, en 1874, l'empereur d'Autriche, pour remercier la comtesse de Clinchamp de ses soins dévoués, la nomma dame de la Croix-Etoilée, croix donnée aux seules personnes qui justifient d'un nombre considérable de quartiers de noblesse.

Le duc d'Aumale lui demanda alors de conserver la direction de Chantilly.

De nouveaux deuils menaçaient le prince. Son dernier enfant, le duc de Guise, était mourant; des soins de toutes les heures étaient indispensables pour essayer de le sauver; elle accepta, elle ne bougea plus du chevet du malade, lui prodigua l'affection d'une véritable mère.

Quand revinrent les temps moins tristes, elle fut chargée des « honneurs et des aumônes » de la maison.

Depuis ce jour, M^{me} de Clinchamp n'a plus quitté le prince, et l'a suivi dans son exil.

Il était nécessaire de publier ces notes pour préciser la vérité et dissiper les racontars semés un peu partout.

Ce que nous pouvons ajouter encore, c'est que toute la famille d'Orléans « sans exception » a pour M^{me} de Clinchamp les grands égards que justifie cette existence toute de dévouement à leur maison.

Quoique ce projet d'union ait pris une certaine consistance, il est prudent d'attendre avant d'affirmer.

L'article ci-dessus était composé lorsque nous avons trouvé les lignes suivantes dans un journal de Paris :

« Avec une inconvenance bien antifranaçaise, une foule de journaux ont lancé à grands cris « la nouvelle » du mariage de M^{re} le duc d'Aumale, intervenant ainsi dans les affaires de famille qui doivent, à quelque point de vue que l'on se place, demeurer les plus réservées.

Un des journaux dont les articles avaient le plus tendu à accréditer la nouvelle, le Figaro, a publié la note suivante dont on comprendra l'origine :

« Les bruits qui ont circulé au sujet d'un prétendu mariage de M. le duc d'Aumale sont dénués de tout fondement. »

Cette note met fin à toutes les versions qui avaient été données. »

premier coup de rame.

— A la grâce de Dieu ! cria Beaudrillard. En avant, avec le courant !

CHAPITRE VII

La poursuite

L'aube se levait et la tempête commençait à se calmer au moment où Louis Duparc, Beaudrillard et le jeune Charlot s'élançaient à la poursuite de Raimbault Marival. Vers l'est, entre les arbres, de vagues lueurs scintillaient, et, au sommet des grands peupliers, une teinte plus rosée annonçait déjà le jour qui n'allait pas tarder à paraître.

Dès que Symporien eut plongé sa rame dans l'eau, il sentit que le courant était beaucoup plus rapide que la veille au soir et que le niveau de l'eau s'était considérablement élevé. Louis fit la même remarque et constata qu'ils n'avaient plus qu'à se laisser porter par le flot en tournant les obstacles. Il fut aussitôt convenu que chacun ramerait tour à tour, afin de pouvoir se reposer à tour de rôle.

Pendant la nuit, en effet, le fleuve avait étendu au loin ses ravages. Recevant toujours un flux nouveau par la brèche de la Chapelle, il s'était élevé constamment et avait couvert ou renversé les obstacles. Dans toute la partie haute de la vallée, de la Chapelle à Allonnes et d'Allonnes à Villeberrier, l'eau avait pris un même niveau et elle

LES TROUBLES DU ZOULOULAND

D'après les nouvelles reçues de Maritzburg, des troubles graves auraient éclaté au Zouloulouland. Le chef Dinizoulou est en pleine révolte contre l'autorité anglaise. Deux cents dragons envoyés contre lui par sir Arthur Hovelock ont été repoussés en perdant deux hommes.

Dinizoulou est le fils de Cettiwayo.

La plupart des Cafres de la Nouvelle République et des districts adjacents du Transvaal font cause commune avec Dinizoulou.

NOUVELLES MILITAIRES

LE MARIAGE DES OFFICIERS

L'arrêté suivant, en date du 26 juin, est publié par le Journal officiel :

« Le ministre de la guerre décide que les officiers, fonctionnaires et employés militaires dont la solde réglementaire est de 5,000 fr., au moins, pourront être autorisés à se marier sans que leur future ait à justifier d'un apport dotal.

En conséquence, la décision ministérielle du 17 décembre 1843 est modifiée sur ce point.

Les dispositions réglementaires en vigueur relatives à la demande d'autorisation, ainsi que celles qui déterminent les justifications à produire avant et après la célébration du mariage, sont maintenues telles qu'elles existent, notamment la décision ministérielle du 17 juin 1847. »

CARROUSEL MILITAIRE A REIMS

La ville de Reims aura aussi son carrousel. M. de Freycinet, ministre de la guerre, a accordé l'autorisation nécessaire à la Société du Grand Bailla.

C'est le 40^e régiment de cuirassiers, en ce moment en garnison à Vouziers, qui a été désigné pour donner cette fête, laquelle aura lieu dimanche prochain 8 juillet, sur un terrain situé boulevard Jules César, où s'est tenu, il y a quelque temps, le concours hippique et qui a été mis à la disposition de la Société par son propriétaire, M. Alexandre de Bary. L'emplacement est très bien choisi; il est à proximité de la ville et de dimensions suffisamment étendues pour y tracer une carrière de 130 mètres de long sur 70 de large. Ce terrain, sur lequel seront installées des tribunes toutes couvertes, peut contenir de 40 à 42,000 spectateurs. Ce nombre est assurément de beaucoup inférieur à celui des personnes qui voudront assister à la fête.

Quant au programme, il est on ne peut mieux composé. Il est divisé en deux parties : exercices individuels par la plus grande partie des officiers et sous-officiers du régiment, tels que sauts de haies, courses de bagues, de têtes, etc.; exercices d'ensemble exécutés par un escadron entier de cavalerie, sous l'habile direction du capitaine Matuzinski. Ces exercices d'ensemble seront terminés par une charge en ligne fournie par tout l'escadron, les officiers en tête.

s'était en même temps élançée plus loin, vers l'ouest, dans la direction d'Angers.

A minuit, elle arrivait au-delà d'Allonnes, et, vers le sud, elle atteignait les rives qui font face au château de Saumur.

Vers trois heures, elle commençait à longer la grande route de Saumur au Mans; à quatre heures, elle la franchissait comme un torrent et s'élançait, au-delà, sur les territoires de quatre communes voisines, Vivy, Saint-Lambert-des-Levés, Saint-Martin-de-la-Place et Saint-Clément-des-Levés.

Il y eut alors, dans les territoires de ces riches paroisses, de grands cris de détresse et de désespoir. Mais le flot se chargea d'étouffer tous ces cris. Dès le matin, il arriva, emplit d'abord les fossés, les puits et les douves, puis, tout à coup, couvert de sa masse les maisons, les champs et les prairies.

Malheur à qui s'était attardé ! Malheur à celui qui avait choisi un trop faible asile ! Malheur à celui qui s'était confié dans son optimisme et n'avait pas voulu quitter son foyer ! La Loire, furieuse, le saisissait et le roulait dans ses eaux, sans lâcher sa proie, même après la mort !

(A suivre.)

La présidence de la fête a été offerte à M. le général Février, commandant le 6^e corps d'armée; il l'a acceptée, tenant à honorer et à encourager par sa présence une fête essentiellement militaire.

Le mariage de M. de Quénétain, sous-lieutenant au 115^e de ligne, avec M^{lle} de Sesmaisons, fille du général et de la comtesse de Sesmaisons, a été célébré mercredi, à Paris, à l'église Saint-François-Xavier, au milieu d'une grande affluence, parmi laquelle se trouvaient de nombreux officiers supérieurs.

Les témoins étaient, pour le futur : ses frère et beau-frère, M. de Quénétain et M. de Fricon; pour la future : ses oncles, M. de Tilière et M. le chef d'escadron de Sesmaisons.

L'archevêque de Paris a donné la bénédiction nuptiale aux jeunes époux.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'ACCIDENT DU QUAI SAINT-NICOLAS

Samedi soir, un terrible accident est arrivé à un sous-lieutenant élève, M. Detroyat, comme il rentrait d'une promenade en voiture.

Arrivé quai Saint-Nicolas, presque en face la rue de la Maréchalerie, M. Detroyat se disposait à conduire sa voiture vers l'écurie, quand tout à coup la bride se détacha. La bête, ne se sentant plus maîtrisée par les rênes, gambada de droite et de gauche et monta sur le trottoir très élevé en cet endroit, faisant verser la voiture et brisant un brancard.

M. Detroyat, embarrassé dans les guides et renversé derrière sa voiture, tira inconsidérément de côté. Le cheval, effrayé, s'emporta, tournant plusieurs fois dans le même cercle, pendant que la tête du malheureux jeune homme frappait sur le pavé du trottoir.

M. Loiseau fils, qui se trouvait à quelques mètres en avant, entendant un bruit de voiture, se retourna et, voyant le danger, se précipita courageusement à la tête du cheval qu'il arrêta; à ses cris, MM. Béchet père et fils accoururent et débarrassèrent M. Detroyat, dont la tête, affaiblement mutilée, traînait dans une mare de sang. On s'empressa autour du blessé qui fut transporté à l'hôpital par les soins de M. Bélimé, médecin principal. Après quelques heures de soins assidus, le mieux se faisait un peu sentir, et, ce matin, nous sommes allés prendre des nouvelles du blessé, dont l'état, quoique grave semble s'améliorer. La fièvre est très modérée, et, à cette heure, tout fait supposer que le blessé survivra à cet effroyable accident.

CHUTE DE CHEVAL

Hier, M. de Longeaux, sous-lieutenant élève, se promenant au galop sur le champ de courses de Verrie, a fait une chute avec sa monture dans une excavation du terrain.

M. de Longeaux s'est fait une fracture au radius droit (bras droit), dans son tiers inférieur.

Il a reçu les soins de M. Bélimé. La blessure est peu grave, et le blessé pourra reprendre son service dans un mois.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur le projet de résolution de M. Piou et plusieurs de ses collègues, demandant que dans la commission du budget, composée de 33 membres, 17 membres au moins soient présents pour la validité des votes.

Pour : 254. — Contre : 213.

Ont voté pour : MM. Berger, Fairé, de La Bourdonnaye, Lacretelle, de Maillé, Merlet, de Soland.

Absent par congé : M. de Terves.

C'est un succès pour la droite et un échec pour M. Floquet, qui a combattu cette proposition.

LA PLUIE DU 30 JUIN

Samedi soir, un peu avant 6 heures et pendant plus d'une heure, une véritable trombe d'eau est tombée sur tout le pays saumurois, et il est probable qu'elle a été générale en France, car, le jour même, les dépêches signalaient des orages de tous côtés.

Ainsi, on écrivait de Clermont-Ferrand ;

« Un ouragan mêlé de pluie s'est déchaîné la nuit dernière sur notre ville et les environs. En outre des toiles enlevées par le vent, des cheminées démolies, des devantures même forcées par la trombe, la plupart des arbres de nos promenades et des jardins ont été fort endommagés, plusieurs et des plus beaux ont été tordus, déracinés, brisés. Dans la campagne, c'est un véritable désastre; des foins ont été dispersés par la tempête sans qu'il en reste trace; des champs de blé sont entièrement perdus; des milliers d'arbres fruitiers ont été renversés. Il n'est pas jusqu'à la vigne qui n'ait été ravagée et déchalassée. Les pousses les plus tendres sont rompues sous l'effet du vent, et il faudra rabattre des espérances que donnaient cette année les vignobles. Dans la montagne, des maisons se sont écroulées. Partout on signale de très graves dégâts. »

COMPAGNIE D'ORLÉANS. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations des départements de la Sarthe et d'Indre-et-Loire, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Trelazé, le lundi 9 juillet, à 6 heures 42 minutes du matin.

De Plessis-Pellouailles, le lundi 9 juillet, à 5 h. 49, matin.

De Longué, le lundi 9 juillet, à 5 h. 56, matin.

De La Chapelle-du-Chêne, le lundi 9 juillet, à 6 h. 5, matin.

De La Flèche, le lundi 9 juillet, à 7 h. 5, matin.

De Tours, le lundi 9 juillet, à 11 h. 40, matin.

Et des stations intermédiaires jusqu'à Mer inclusivement.

Les prix sont ainsi fixés :

2^e classe, 19 fr.; 3^e classe, 13 fr. 50; aller et retour compris.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 19 juillet, à 10 h. 50 du soir.

BRASSEUR A SAUMUR

C'est ce soir lundi qu'a lieu la représentation de M. Brasseur, directeur du théâtre des Nouveautés de Paris, accompagné de son fils, M. Albert Brasseur, de M^{lle} Juliette Darcourt et Blanche Marie, etc., etc.

Cette représentation sera la 999^e donnée dans notre salle de spectacle depuis son ouverture, il y a un peu plus de 22 ans.

Qui nous donnera la millième ?

LE GÉNÉRAL RENAUDOT

Ainsi que nous l'avons annoncé, le général Renaudot, commandant la 13^e brigade de cavalerie, qui venait d'être appelé au commandement de la 1^{re} brigade de cuirassiers à Senlis, est mort à Marseille, dans la nuit de mercredi à jeudi, aux suites douloureuses d'un cancer de l'estomac dont il souffrait depuis longtemps.

Né le 13 mai 1834, sorti de Saint-Cyr le 4^{er} octobre 1852 dans la cavalerie, il était capitaine le 10 novembre 1860, chef d'escadrons le 5 août 1869, et prenait le 19 février 1878 le commandement du 3^e hussards. Il avait été promu général de brigade le 31 août 1883 et était commandeur du 29 décembre 1887.

M. le général Renaudot, notre compatriote, avait passé à l'École de Saumur d'abord comme sous-lieutenant, et plus tard comme capitaine-écuyer.

LES FÊTES DE GYMNASTIQUE D'ANGERS

Samedi soir, le temps s'était remis à peu près au beau, et la retraite a pu avoir lieu.

Elle a fort bien réussi. Cinq musiques y prenaient part. En tête, les cuirassiers portant des torches; les pontonniers en portant également sur deux haies, et derrière venait un char d'artifice. Partie à 9 heures, la retraite rentrait à la mairie à 10 heures 1/2. Sur tout le parcours, une foule énorme applaudissait.

Hier matin dimanche, c'était le concours de gymnastique. Commencé à 6 heures 4/3, il s'est terminé à 11 heures.

Tous les jeunes gymnastes ont exécuté deux mouvements tirés au sort; puis des exercices sur la barre fixe, les anneaux et le sautoir. Ces exercices ont été exécutés avec un entrain, une souplesse et une vigueur remarquables.

Voici les résultats du concours :
 1^{er} prix d'honneur, la Société de l'imprimerie Oberthur, de Rennes.
 2^e prix, la Nantaise, de Nantes.
 3^e prix, la Rennaise, de Rennes.
 Un accident est arrivé pendant le concours. Un portique s'est écroulé et a blessé le nommé Jégu, d'Angers.

Union Saumuroise
 SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME
 Récompenses du 2^e trimestre 1888, pour le tir au fusil Gras, à 200 mètres :
 Classe supérieure. — Médaille, M. Perreau.
 1^{re} classe. — Médaille, M. Paichaud.
 2^e classe. — Médaille, M. Bonneau.

Résultats du concours spécial à la carabine à 12 mètres, clos le 24 juin 1888 :
 1^{er} prix, M. Paichaud ; 2^e, M. Terrien ; 3^e, M. Lépinois ; 4^e, M. Maurette ; 5^e, M. Bonneau ; 6^e, M. Doussain ; 7^e, M. Meunier ; 8^e, M. Milon ; 9^e, M. Perrault (Eug.) ; 10^e, M. Menier (L.) ; 11^e, M. Perreau ; 12^e, M. Boisnier ; 13^e, M. Bouchereau.

Le Président, G. DOUSSAIN.

A IMITER
 On lit dans le *Bonhomme Normand* :

« Le commissaire de police de Lisieux a demandé la patente de tous les commerçants qui viennent débiter sur la place du marché de cette ville. »

« Les trois quarts de ces marchands n'ont pu la présenter ou ont allégué qu'ils l'avaient oubliée chez eux. »

« Avis leur a été donné qu'à l'avenir, tous ceux qui ne pourront pas présenter leur patente seront obligés d'en consigner le montant, sans quoi leurs marchandises seront saisies jusqu'à ce qu'ils soient en règle. »

« Voilà une mesure que nous serions heureux de voir prendre, dans l'intérêt des commerçants établis, par toutes les municipalités ; car les marchands forains sont des concurrents d'autant plus redoutables que, en esquivant, pour la plupart, le paiement de certaines taxes et impôts, ils peuvent vendre à meilleur compte. »

Publications de mariage.

Louis-Antoine-Benjamin Gagnage, notaire, de Saumur, et Anne-Adrienne-Marie-Léonie Prévost, de Poitiers.

Alcide Duffau, mécanicien, de Mortier (Charente-Inférieure), et Angèle Deblois, domestique, de Saumur.

Gabriel-Gédéon Pic, cavalier à la 5^e compagnie de remonte, de Vauvert (Gard), et Marie Lecomte, lingère de Saumur.

Frédéric-Paul Dumas, employé de commerce, et Marie-Louise-Anne Chevalier, couturière (veuve), tous deux de Saumur.

ANGERS. — *Manœuvres de sauvetage.* — Hier matin, dimanche, à 8 heures, ont eu lieu au Grand-Théâtre différentes manœuvres de sauvetage en cas d'incendie, exécutées par les pompiers.

Sur la place du Ralliement on a placé une grande échelle de fer allant jusqu'au foyer, et aux troisième galeries un grand sac allant jusqu'à terre et dans lequel on a descendu des enfants et des pompiers.

Sur le derrière du théâtre, les pompiers ont appliqué des échelles de fer montant d'étage en étage ; puis, arrivés dans le haut, ils ont attaché à une corde une courroie qui prenait le corps d'un enfant et d'un pompier et qui les faisait glisser jusqu'à terre.

Ces différents exercices, qui avaient attiré une foule considérable, se sont accomplis avec une sûreté qui prouve que nos braves pompiers sont prêts à toutes les éventualités en cas d'incendie.

Nous ne pouvons que féliciter le commandant Bidault de ce résultat.

CHOLET. — Le 24 juin, au soir, un ouragan, ou plutôt une trombe de pluie et de grêle s'est abattue sur la région de Cholet, et y a commis, en ville notamment, de grands dommages. La chaussée du nord de la place Travot était recouverte de quarante centimètres d'eau qui, ne pouvant s'écouler dans l'égout, se répandit dans tous les magasins et caves avoisinant.

De mémoire d'homme, pareille quantité d'eau n'était tombée en aussi peu de temps à Cholet. Certaines rues étaient transformées en de véritables torrents qu'un enfant n'eût pas traversés sans danger.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Bains de mer de l'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours

Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent pour les stations balnéaires ci-après des billets aller et retour de toutes classes.

Pour les distances de 250 kilomètres, ces billets comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

Pour les distances inférieures à 250 kilomètres, la réduction est de 20 0/0.

PRIX INDIQUÉS COMME EXEMPLE

Au départ de Saumur (P. O.). — Prix du billet aller et retour

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Saint-André-les-Eaux...	36.95	27.70	20.30
Pornichet.....	36.95	27.70	20.30
Escoubiac-la-Baule....	36.95	27.70	20.30
Le Pouligoen.....	36.95	27.70	20.30
Batz.....	36.95	27.70	20.30
Le Croisic.....	36.95	27.70	20.30
Guérande.....	36.95	27.70	20.30
Vannes (Port-Navalo-Si-Gildas-de-Ruiz).....	39.10	29.35	21.30
Ploubarnel-Carnac.....	43.95	33. »	24.15
Saint-Pierre-Quiberon ..	45.35	33.95	24.90
Quiberon.....	46.10	34.50	25.30
Lorient (Port-Louis, Larmor).....	46.95	35.20	25.55
Concarneau.....	56.10	42.05	30.65
Quimper (Benaudet-Fouesnant).....	56.75	42.55	30.90
Dauroulez.....	60.30	45.15	32.90
Châteaulin (Pentrez-Crozon-Mergat).....	61.60	46.25	33.90

Les billets doivent être demandés au chef de gare quatre jours avant celui du départ.

Bibliographie.

L'INTERVIEW (1)

Il y a quelques semaines, nous avons le plaisir de signaler le succès obtenu au théâtre Déjazet par un Angevin, M. A. Godard. En publiant aujourd'hui son *Interview*, le jeune et sympathique auteur nous met à même de constater la justesse des appréciations flatteuses de la presse parisienne.

L'Interview n'est qu'un lever de rideau ; mais que de gaieté dans ces quelques pages et en même temps que de finesse ! Cette comédie est écrite sur le ton le plus léger, et pourtant dans cet acte plein de verve que de piquante observation !

C'est là une qualité bien rare. C'en est une précieuse aussi ; il faut pour point de départ au rire autre chose qu'une donnée toute superficielle, et il n'est de franche gaieté que celle qui naît d'une situation prise sur le vif.

Quand on recherche, en lisant *L'Interview*, ce qui fait la valeur de cette pièce, on s'aperçoit immédiatement que la base de l'intrigue et la source des effets les plus comiques, c'est un caractère dont les traits sont légèrement grossiers pour les besoins de la scène, mais qui n'en est pas moins d'une surprenante vérité.

Dumas est le nom de ce personnage, un type plein de vie et de relief de savant parfaitement risible. Et qu'on ne reproche pas à M. A. Godard d'avoir dépassé les bornes de la vraisemblance en prêtant à son héros de trop nombreux et trop grands ridicules. En cette matière il ne faut jamais crier à l'impossible, et si les Dumas ne se rencontrent pas tous les jours, il n'est personne qui n'en ait connu quelques-uns.

Ce savant, mis en scène dans *L'Interview*, est un faux savant, un savant improvisé. Les trois quarts de son existence ont été employés à noircir très prosaïquement du papier timbré : il est même permis de croire que la cervelle du bonhomme a légèrement souffert de ce travail forcé, car un beau jour « un grimoire trouvé dans son grenier et qu'il a cru sérieux parce qu'il était illisible » lui a fourni la preuve d'une illustre généalogie.

Dumas descendrait des Mérovingiens !... Il est vrai qu'il lui manque un document perdu suivant l'usage dans un incendie ; mais qu'importe ? Le moment est d'ailleurs peu propice pour faire valoir des droits au trône ; il vaut mieux s'en tenir à la célébrité scientifique. Il s'agit donc seulement à l'aide du fameux grimoire de révolutionner l'histoire, d'écraser Michelet, de pulvériser Guizot.

(1) Paris. Tresse et Stock, éditeurs. — En vente à Angers, à la librairie Lachèze et Dolbeau.

Déjà Dumas se croit illustre. Il faut l'excuser : ne fait-il pas partie de « l'Institut de Francheville », une académie de province dont les membres se doivent décerner réciproquement des certificats de génie, et où il n'est probablement personne qui ne se prenne au sérieux, depuis le président jusqu'à l'appariteur ?

Ne nous étonnons donc pas de voir ce gros personnage débarquer à Paris avec la pleine conscience de son immense valeur et de l'importance du rôle qu'il est appelé à jouer. Sa première parole est celle-ci : « Et dire que demain les reporters de Paris viendront sans doute m'interviewer ! »

Le fait est que Dumas n'attend pas bien longtemps. Mais le reporter, on l'a deviné, n'a rien d'un journaliste sérieux : c'est tout simplement un amoureux, celui qui à la fin de la pièce et grâce à ce stratagème épouse la fille du ridicule Dumas.

Elle est fort jolie, cette scène de l'interview. Le savant y pose consciencieusement devant le faux journaliste, et c'est avec un empressement mal dissimulé qu'il se dispose à répondre à toutes les questions qu'on voudra bien lui poser. « Je sais, dit-il, les devoirs qu'impose la célébrité ; notre vie appartient au public. Je me résigne à cette confession..... » Comme on voit bien que cette résignation lui coûte peu, et que cette réponse est naturelle et vraie !

La vérité, c'est une qualité qu'on trouve partout dans l'ouvrage de M. A. Godard ; et si *L'Interview* est empreint de la plus franche gaieté et de la plus aimable fantaisie, néanmoins la caractéristique de cette comédie est qu'elle a pour point de départ et pour base ce sans quoi il n'y a pas de littérature, l'observation. — M. M. (Petit Courrier.)

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 1^{er} juillet 1888.

Parmi les assemblées générales de la semaine, l'une des plus intéressantes est sans contredit celle de la société du Crédit Mobilier qui a eu lieu le 26 juin sous la présidence de M. Wallut, président du conseil d'administration.

Le rapport du conseil constate que la société a pu, au cours de l'exercice 1887, reprendre résolument la marche en avant, tout en poursuivant l'œuvre de concentration des forces sociales et de développement des affaires auxquelles le Crédit Mobilier est intéressé.

Passant en revue ces dernières, le rapport fait ressortir l'excellente situation de la nouvelle Compagnie Immobilière, dont le dernier dividende est monté de 18 à 21 francs. 2,000 actions ont été amorties au cours de l'exercice. Les recettes du chemin de fer d'Arles à Saint-Louis du Rhône accusent une progression de 150 0/0. D'autre part, le chiffre de la douane (884,000 en 1887 contre 610,000 en 1886) témoigne du rapide développement de Saint-Louis du Rhône.

La société des Grands Moulins de Corbeil a réparti à son capital, réduit à 12 millions, un dividende de 5 0/0, tout en consacrant près de 300,000 francs à des amortissements. Les résultats de 1888 paraissent plus favorables encore.

Les bénéfices nets de la compagnie d'assurance contre les accidents Le Secours ont monté de 45,000 à 53,000 francs. En outre, 76,000 francs ont été affectés à l'amortissement des commissions de réassurance de la Confiance, ce qui porte le total des bénéfices à 129,000 fr., ou plus de 5 0/0 du capital versé.

Après avoir passé en revue les autres affaires dans lesquelles le Crédit Mobilier est intéressé, telles que la Société générale des Téléphones, la Banque générale de Madrid, la Compagnie des chemins de fer du Rhône, les Tramways du département du Nord, etc., le rapport rend compte des opérations nouvelles affectées à l'exercice 1887 : émission de 40,000 obligations hypothécaires du Chemin de fer de l'Est de l'Espagne, participation à divers syndicats, réalisation avec bénéfice d'un immeuble à la Nouvelle-Orléans, etc.

Malgré le développement des opérations, les frais généraux ont été réduits de 25,000 francs environ.

Les bénéfices nets de l'année 1887 sont de 1,080,738 fr. 10 c.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les résolutions qui lui étaient présentées par le conseil.

En conséquence, les bénéfices s'élevant à 1,080,838 fr. 10, se répartiront comme suit : 5 0/0 à la réserve légale, soit 54,036 fr. 90 ; 15 fr. à chacune des 60,000 actions, y compris l'acompte de 6,50 payé en janvier 1888, soit 900,000 fr. Report à l'exercice 1888 : 126,701 fr. 20. Le solde du dividende, soit 8 fr. 50, sera mis en distribution à partir du 1^{er} juillet prochain. L'assemblée générale réélit M. A. Lemoine, administrateur pour six années, et nomme MM. Ambroès, P. Wallut et de Sainte-Marie, commissaires pour l'exercice 1888.

Le Crédit Foncier centralise d'importants achats sur ses divers groupes de valeurs. L'émission des 31,000 actions aura lieu du 1^{er} au 31 juillet au prix de 500 francs.

La Société Générale s'est fermement tenue aux environs de 455.

Les Dépôts et Comptes courants s'immobilisent à 600.

La Banque d'Escompte s'est traitée à 468.

Le Panama termine à 318. Une lettre de M. de Lesseps constate les résultats satisfaisants de l'émission des obligations à lots et la prise complémentaire des obligations non souscrites par un groupe financier.

Les obligations de la Société des Immeubles sont toujours très recherchées.

L'émission de 101,750 obligations du Chemin de fer de Porto-Rico garantie hypothécairement s'annonce sous les auspices les plus favorables.

Les Métaux sont recherchés à 822.50. Nos chemins de fer sont fermes.

Dernières Nouvelles

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 30 juin, 1 h. 05 soir.

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4^{or} JUILLET

Loiret. — Inscrits, 406,443 ; votants, 67,392.

M. Julien Dumas, 24,014 ; M. Lacroix, 21,868 ; M. Deichtal, 20,526 ; général Boulanger, 17. — Ballottage.

Charente. — Scrutin définitif. — Inscrits, 414,835 ; votants, 76,850.

M. Gellibert des Seguis, conservateur, 37,700 voix, élu ; M. Lazare Weiller, républicain, 27,230 ; M. Déroulède, boulangiste, 44,700.

Théâtre de Saumur

Tournée BRASSEUR, directeur du théâtre des Nouveautés de Paris

LUNDI 2 Juillet 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M. BRASSEUR

Du théâtre des Nouveautés et du théâtre du Palais-Royal de Paris

M. Albert BRASSEUR fils

Jeanne premier comique du théâtre des Nouveautés de Paris

M^{lle} JULIETTE DARCOURT, M^{lles} BLANCHE MARIE, du théâtre des Nouveautés ; M^{lles} LAURENT, MARCELLE, etc. ; MM. LAURET, MARQUETTI, DUBOIS, DURIEL, SCHEY, etc.

ADAM ET ÈVE

Pièce en 3 actes, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché, musique de G. SERPETTE.

M. BRASSEUR jouera le rôle de *Satan* qu'il a créé et joué plus de 200 fois au théâtre des Nouveautés de Paris ;

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Adam* qu'il a créé.

LE BRÉSILIEN

Comédie en 1 acte, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, de l'Académie française, musique de J. OFFENBACH.

M. BRASSEUR jouera le rôle de *Brésilien* qu'il a joué et créé au Palais-Royal.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Blancpar-tout* qu'il a joué à Paris.

La *Ronde du Brésilien*, musique d'Offenbach, chantée par MM. Brasseur et Albert Brasseur.

L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, prévient ses nombreux clients qu'elle délivre, au prix de 4 fr. 50 (45 degrés), 4 fr. 75 (47 degrés) et 2 fr. (50 degrés) le litre, verre compris, des *Eaux-de-Vie blanches* de première qualité pour la conservation des fruits et la préparation des liqueurs. MAISON G. DOUBSNEL. — P. ANDRIEUX, suc.

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes, 85, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÉQUE CENTRALE DE FRANCE D'ACQUITTION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques
Par suite de liquidation de Société

Le MERCREDI 4 juillet 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, dans un magasin situé rue des Boires,
Il sera vendu :

Un bel alambic presque neuf, contenant trois hectolitres avec tous ses accessoires, cabane servant de bureau, six foudres, trente demi-muids, futailles de différentes grandeurs, escabeaux, hacquet ;

Vingt-cinq hectolitres d'eau-de-vie pure de raisins, par quantité de vingt-cinq litres au moins.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE
UNE MAISON

SITUÉE A SAUMUR

Rue du Portail-Louis, n^o 9.

S'adresser, pour traiter, à M^{lle} Rosalie CHOLLIER, ou au notaire.

ON DEMANDE un valet de chambre, de 30 à 35 ans, connaissant bien le service.

S'adresser au bureau du journal.

M^{me} V^e HERVÉ

6, rue Saint-Jean,

A l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissement elle transfère ses ateliers de couture, à partir du 9 juillet,

Rue d'Orléans, 1, et rue Saint-Jean, 63.

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A VENDRE
A l'amiable,
DEUX MAISONS
Avec Jardins

Et un petit morceau de Terre,
Situés au bourg de la commune de Saint-Clément-des-Lévées.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. RENARD, ancien notaire, 8, rue des Boires, à Saumur, soit à M^e DEGREGZ, notaire.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

En cours de publication dans
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA
GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

Ce puissant et dramatique roman, splendidement illustré, sera suivi des meilleures ouvrages de MM. Georges PRADEL, Léopold STAPLEAUX, Charles MÉROUVEL, Octave FÉRE, Camille BIAS, etc.

Pour paraître immédiatement après LA GRANDE MARNIÈRE

LES
AMOURS D'UN BANDIT

Par CARLE DES PERRIÈRES

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection du journal se compose actuellement de 60 Volumes, forme une véritable Bibliothèque, renfermant les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amélot, PARIS.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.

Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Sauf avis contraire, les heures indiquées sont celles de départ.

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir
Paris				7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 1			9 33	2 53	9 44	1 32
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 53	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 29			12 54	3 9	7 36	1 13
Linières-Bou-	11 39				3 21	7 47	5 51
Vernantes	11 53				3 26	7 49	6 2
Blou	12 5				3 48	8 11	6 23
Vivry	12 15				3 59	8 20	6 31
SAUMUR							
(Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48
(Orl.) (départ.)	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.)	12 41				4 24	8 41	7
SAUMUR							
(Etat) (arr.)	12 51				4 36	8 51	7 11
(Orl.) (arr.)		8 31	10 37		4 13	8 30	6 50
Nantilly (départ.)		8 37	10 44		4 25	8 43	7 3
Chacé-Varr.		8 48	10 52		4 21	8 49	7 9
Brézé s.-Cyr		9 2 11			4 39	8 56	7 17
Montreuil		9 19	11 24		4 59	9 8	8 22
Thouars			11 57		5 33	9 38	8 44
Niort			3 58		4 24	7 59	4 33
Saintes					6 28	11 05	6 14
Bordeaux					9 19	3 36	9 03

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir	Mixte soir
Bordeaux				5 15	8 20		3
Saintes				7 15	8 48		11 39
Niort				9 32	10 20		2 5
Thouars				12 14	12 32		1 30
Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55	9 06
Brézé s.-Cyr	9 55	7 18			2 38	5 18	9 41
Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 22	9 49
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			2 51	5 31	9 55
SAUMUR							
(Etat) (arr.)	10 22	7 45			3 02	5 42	10 03
(Orl.) (arr.)		7 45	11 25		2 41	5 20	
Nantilly (départ.)		7 38	11 36		2 53	5 33	
SAUMUR							
(Orl.) (arr.)		7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 58
(Orl.) (départ.)		7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 5
Vivry		8 10	12 09		3 17	5 57	
Blou		8 19	12 18		3 26	6 06	
Vernantes		8 32	12 33		3 39	6 18	
Linières-Bou-		8 45	12 46		3 51	6 30	
Noyant-Méon		8 59	1	2 13	4 04	6 42	11 42
Chât.-d-Loir		10 7	2 15	2 53	5 09	7 48	12 24
Chartres		8 50		5 51	9 37	12 4	3 22
Paris		5 23		8 11	5 0	2 27	5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS							
STATIONS	Direc. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte
Nantes	11 55	matin	matin	6 10	8 40	12 07	3 10
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 01
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25	
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32	
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39	
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 10	10 30
Varennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 30
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48
Paris	10 39	3 06	8	2 35	4 01	5 07	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES							
STATIONS	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Direc. mixte
Paris	8 35	9 4	11 25	12 43	10 40	6 25	12 20
Tours	1 23	5	7 15	11 33	2 03	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 48	8	12 13	2 49	6 08	9 32
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43	10 11
Varennes		6 32	8 51	12 57		6 54	10 23
Saumur (a)	2 57	6 45	9 04	1 09	3 24	7 06	10 36
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 14	10 42
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 27	
St-Clément		7 13	9 33	1 31		7 34	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38	3 45	7 41	
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 48	3 52	7 50	11 13
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 24	11 52
Nantes	5 55	matin	matin	1 51	5 38	6 04	11 06

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	Chinon	7 43	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 36

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	12 8	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 08	7 06

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50		6 15
Moncontour	7 41	15 43	2 27		8 22
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 24
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38		10 9
(départ.)	9 29	4 26	5	9 30	
le Vaudelnay	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1	
Marigné	10 17	7 5	5 48	10 24	
Angers	11 45	9 50	7 10		

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01	8 41
(départ.)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 12
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 43
Poitiers	10 33		10 45	5	12 16

